



Cercle de silence Versailles

Lettre du jeudi 12 octobre 2023

PETITE HISTOIRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

En 2007, des personnes étrangères sont mises en Centre de Rétention Administrative (CRA) parce qu'elles n'ont pas de papiers.

Le 30 octobre 2007, le 1^{er} Cercle de Silence à Toulouse est lancé par Alain Richard et la famille franciscaine. À Paris, 1^{er} Cercle en mars 2008 qui réunit 300 à 400 personnes au Palais Royal !

À Versailles : 9 octobre 2008, une pasteure protestante, deux militantes du RESF, deux laïcs franciscains lancent le **1^{er} Cercle de Silence de Versailles**. Le but est de : « *Faire en sorte que soient traitées avec le respect dû à tout être humain, les personnes étrangères et sans papiers, venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie. Proposer à chacun de réfléchir sur ce fait en attirant l'attention par une manifestation mensuelle, sans violence, en constituant un cercle de silence, durant une heure, à Versailles.* » Il en ressort une charte toujours en vigueur, au dos de chaque lettre mensuelle.

À la rentrée 2010 : les lettres mensuelles du Cercle de 2010 dénoncent les longues files d'attente nocturnes à la préfecture de Versailles pour des étrangers en demande de papiers (mobilisation devant la préfecture le 7 décembre 2011).

En 2012, Françoise Pétré présente son mémoire de 3^{ème} cycle en anglais sur les Cercles de Silence, dont Versailles. En novembre : **50^{ème} Cercle de Silence de Versailles !**

Avril 2016 : début des « petits déjeuners » à la file d'attente nocturne de la préfecture, jusqu'au premier confinement Covid en 2020. **Le 10 novembre 2016 : 130 personnes** sous une pluie battante pour l'accueil des « migrants », contre une manifestation d'extrême droite.

Le jeudi 11 octobre 2018 : les 10 ans du Cercle de Versailles, 70 participants !

Dès janvier 2019 : hébergement d'urgence de femmes à la rue avec les Voisins Solidaires de Versailles – Hébergement d'Urgence. Voir Les Voisins Solidaires de Versailles – Pour un accueil digne des migrants et réfugiés autour de Versailles (vs-versailles.fr)

Le jeudi **9 janvier 2020** : Cercle de Silence avec Mme Ngouhada venue faire une conférence au Centre 8 sur le « **Parcours des Femmes Migrantes** ». Voir gip78.fr

La période des confinements (2020 et 2021) est difficile : les cercles s'arrêtent et reprennent, malgré des attaques contre lui sur Twitter et des affiches anti migrants dans Versailles.

À la fin du Cercle de janvier **2023**, agression verbale de trois jeunes en noir, masqués qui insultent et menacent ; main courante au commissariat de Versailles. **Le 15 avril** : conférence avec d'autres associations, à la mairie de Versailles : « **Tous migrants : osons la rencontre !** » (200 personnes)

12 octobre 2023 : 15 ans du Cercle de Silence de Versailles.

Venez partager les valeurs du Cercle de Silence !

SITE : <https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> – COURRIEL : cercladesilence.versailles@gmail.com

Charte

du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : de l'ACAT (Assoc Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines), de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX) et de VSV (Voisins Solidaires Versailles).